



UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE

Préparer le rapport de force et la grève !

Le bureau de l'UD FO 33, réuni lundi 26 septembre, dénonce qu'au lieu d'augmenter les salaires, les retraites et les minima sociaux au moins à hauteur de l'inflation, le gouvernement Macron préfère mettre en avant des primes, des exonérations de cotisations qui mettent en danger la Sécurité sociale et les retraites, préfère aggraver la situation des salariés sans emploi avec sa « réforme » de l'assurance chômage. C'est dans ce contexte que le gouvernement annonce vouloir mettre en place la « réforme » des retraites avant l'été 2023.

Pour rappel, il avait été contraint de suspendre ses projets face à la grève massive qui avait commencé dès le 5 décembre 2019.

En cette rentrée de septembre 2022, il remet le couvert. Mais il hésite entre un passage *via* le 49.3 lors du vote du PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale), *via* la concertation, *via* le CNR (Conseil national de la refondation)... ? Il devrait annoncer la couleur en fin de semaine.

C'est dans cette situation que lundi 26 septembre Elizabeth Borne commet un lapsus (révélateur ?) qui en dit long sur les retraites et le 49.3... : « Le dialogue ne viendra pas de notre côté. »

Ce qui est certain, c'est que FO n'hésitera pas à mobiliser par la grève et la manifestation pour bloquer le gouvernement.

Macron veut la guerre, il aura la grève !

L'UD FO 33 considère que la résolution générale du Congrès confédéral de juin 2022 reste d'une brûlante actualité :

« Le Congrès s'oppose à tout recul de l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation) [...] »

Le Congrès revendique le maintien du Code des pensions civiles et militaires pour tous les agents publics calculé sur la base des six derniers mois avec intégration des primes pour améliorer le niveau de retraite. Pour le privé il revendique le retour au calcul de la retraite sur les 10 meilleures années. Le Congrès revendique le maintien du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires d'Etat et de la CNRA pour les hospitaliers et les agents des collectivités pour une retraite calculé sur les 6 derniers mois avec intégration des primes dans le traitement pour améliorer le niveau de retraite [...]

Le Congrès affirme que si le gouvernement maintient son projet de réforme de retraite avec un nouveau recul de l'âge de départ, l'allongement de la durée de cotisations et la remise en cause des régimes existants, alors la préparation de la grève, dans l'unité la plus large possible, sera à l'ordre du jour pour le retrait de ce projet funeste [...]

Le Congrès réaffirme qu'il n'y a rien à négocier sur le recul de l'âge de départ en retraite et la remise en cause des droits. C'est la raison pour laquelle préparer le rapport de force est indispensable, par la grève, pour faire échec au plan du gouvernement. »

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

Lors du CCN des 21 et 22 septembre, FO a rappelé de manière claire ses revendications :

« Le CCN s'opposera fermement à une énième réforme des retraites qui pourrait être engagée rapidement, prévoyant le recul de l'âge légal de départ à la retraite et/ou l'allongement de la durée de cotisation, contre la volonté de l'ensemble des organisations syndicales. Le CCN appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier, contre toute mesure remettant en cause les régimes de retraite existants. [...] Afin de préparer le rapport de force et la grève, le CCN propose à toutes les structures (fédérations, unions départementales, syndicats) une grande campagne de réunions et assemblées avec les syndiqués et les salariés. »

L'UD FO 33 appelle ses syndicats à réunir leurs instances, informer et mobiliser les salariés afin de préparer le rapport de force interprofessionnel pour gagner le retrait de toute nouvelle contre-réforme des retraites.

ASSEZ DE RÉGRESSIONS

PLACE À LA SATISFACTION DE NOTRE CAHIER DE REVENDICATIONS !

Bordeaux, le 27 septembre 2022